

PHOTOGRAPHIE STATISTIQUE

Les inégalités femmes-hommes en Wallonie. Focus sur l'emploi.

L'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) publie ce vendredi le premier cahier de sa publication « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique », édition 2017. Ce cahier est consacré à l'insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail. Il présente des chiffres (et leur évolution depuis 2010) sur l'accès au marché du travail, le temps partiel, le chômage, etc. L'objectif ? Informer sur l'état des inégalités de genre qui persistent en Wallonie et sensibiliser les décideurs tant publics que privés à la problématique.

Des évolutions positives

Les données relatives à l'évolution de l'emploi montrent que ce sont essentiellement les femmes qui ont contribué au renouvellement de la force de travail par leur présence de plus en plus accrue sur le marché de l'emploi.

Entre 1999 et 2015, le taux d'emploi des femmes est passé de 45,2% à 52,4% (+7,2 points de pourcentage). Durant la même période, le taux d'emploi des hommes a diminué : de 64,4% en 1999, il est passé à 60,1% en 2015 (-4,3 points de pourcentage).

Le taux d'emploi des femmes reste cependant inférieur à celui des hommes quelle que soit la tranche d'âge. C'est parmi les 50-64 ans que l'écart entre femmes et hommes reste le plus prononcé (57,4% pour les hommes et 46% pour les femmes). On soulignera toutefois une forte diminution de cet écart depuis 1999 puisqu'il est passé de 23 à 11,4 points de pourcentage en 2015.

Dans la tranche d'âge des 25-49 ans, le taux d'emploi des femmes a également évolué depuis 1999 (62,6%) pour atteindre 69,4% en 2015. Les écarts entre les hommes et les femmes dans cette tranche d'âge sont passés de 21,5 points de pourcentage en 1999 à 7,8 points de pourcentage en 2015.

Concernant le taux de chômage, la tendance s'inverse depuis 2012 : celui des hommes devient plus important que celui des femmes. En 2015, selon l'EFT¹, le taux de chômage en Wallonie est de 11,4% pour les femmes et de 12,5% pour les hommes, soit un taux de chômage global de 12%. Comparativement à la situation observée entre 1999 et 2011, où le taux de chômage des femmes était systématiquement supérieur à celui des hommes, le taux de chômage des femmes est en 2015 inférieur à celui des hommes, et ce pour les trois régions.

En 2015, dans la population totale des 15-64 ans, 27,3% des femmes sont en situation d'inactivité contre 18% des hommes. En termes d'évolution, on observe clairement **une diminution de la proportion de femmes inactives entre 2002 et 2014** et ce, quelle que soit la tranche d'âge considérée.

¹ L'Enquête sur les Forces de Travail, 2015.

On remarque aussi que l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes a tendance à se réduire considérablement pour les diplômé-e-s de l'enseignement supérieur : le taux d'emploi des hommes de 25 ans et plus est de 85,1% contre 80,2% pour les femmes avec ce niveau de formation.

Malgré ces évolutions positives, on constate qu'à niveau de formation égal, la présence dans l'emploi est plus faible pour les femmes faiblement diplômées que pour les hommes. En outre, **lorsque les femmes faiblement diplômées sont en emploi, on les retrouve davantage dans des emplois à temps partiel.**

L'emploi à temps partiel : sous contrainte et non choisi

43,7% des femmes salariées travaillent à temps partiel pour 9,9% des hommes, soit un rapport de plus de quatre femmes à temps partiel pour un homme. En 2015 en Wallonie, le travail à temps partiel représente 26,3% de l'emploi salarié des 15 ans et plus.

La part de l'emploi à temps partiel est plus élevée chez les 15-24 ans (43,7% des filles contre 18,6% des garçons) et chez les 50-64 ans (48,9% des femmes salariées de cette tranche d'âge contre 14,2% des hommes).

Les données de l'enquête EFT de 2015 montrent qu'il est inapproprié d'expliquer le travail à temps partiel par le choix individuel. En effet, **la première raison du travail à temps partiel invoquée par les femmes (31,5%) est liée à des contraintes « personnelles ou familiales »**. Ce n'est le cas que pour 26,1% des hommes. Quant aux contraintes spécifiques liées à l'absence de « services de soins pour les enfants et d'autres personnes dépendantes », elles pèsent principalement sur les femmes (16,6% contre 5% chez les hommes).

32,1% des femmes qui travaillent à temps partiel invoquent comme raison le fait que l'emploi souhaité n'a été offert qu'à temps partiel ou encore qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein. Cette situation est loin d'être anecdotique puisqu'elle concerne, **en 2015 en Wallonie, plus de 45 000 femmes**. Quant aux femmes qui travaillent à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein, elles sont plus de 26 000 en Wallonie en 2015.

Le temps partiel n'apparaît comme un choix personnel que pour 7% des femmes interrogées, qui déclarent en effet ne pas souhaiter un emploi à temps plein.

Nous retiendrons que le temps partiel, envisagé comme la résultante d'une série de contraintes (liées à une structuration discriminante du marché de l'emploi et/ou à une répartition inégale des responsabilités familiales), concerne au total 80,2% des femmes wallonnes qui travaillent à temps partiel et 65,8% des hommes à temps partiel.

L'accès au marché du travail, toujours inégal

Si le niveau d'instruction reste un rempart contre le chômage, **dans le cas des femmes, avoir un niveau d'instruction élevé reste insuffisant pour garantir une égalité dans l'accès au marché du travail.**

Si le taux de chômage diminue au fur et à mesure que le niveau de diplôme augmente (pour les deux sexes), des inégalités persistent entre les femmes et les hommes : presque une femme sur quatre au chômage (24,5%) est en possession d'un diplôme supérieur, contre 16% des hommes avec le même niveau de formation.

Cet écart entre les femmes et les hommes se creuse depuis 2009 : de 6 points de pourcentage en 2009 à 8,5 points de pourcentage en 2015.

Des métiers « de femmes » ?!

Il persiste aussi une segmentation des professions selon le genre : une série de professions demeurent majoritairement occupées par les femmes alors que d'autres concernent presque exclusivement une population masculine.

Les professions les plus « féminisées » en 2015 sont les professions de la vente (personnel des services et vendeurs) et les professions d'ouvriers et employés non qualifiés. **On observe en effet une forte concentration des femmes dans les emplois faiblement qualifiés. Parmi les femmes en emploi en 2015, 33,7% (soit plus d'une femme sur trois) occupent des professions peu qualifiées.** Cette situation est en augmentation (de 9,7 points de pourcentage) par rapport à 2009 !

Par contre, les hommes se concentrent davantage dans les postes de dirigeants et cadres supérieurs. En 2015, 69,4% des dirigeants et cadres supérieurs sont des hommes. Une inégalité qui s'est renforcée puisqu'ils étaient 66,8% en 2009.

Ces résultats mettent en évidence le poids des inégalités au sein du marché du travail et la persistance du plafond de verre (absence des femmes au sommet de la hiérarchie des entreprises). Peut-on encore raisonnablement se réjouir de la présence toujours plus importante des femmes sur le marché du travail, de la baisse du taux de chômage ces dernières années chez les femmes, de la diminution de la part de femmes inactives en Wallonie... lorsque l'on constate parallèlement que l'insertion des femmes dans l'emploi se fait principalement dans des postes faiblement qualifiés, dans des temps partiels non choisis (pas d'emploi à temps plein offert) et sous contraintes (familiales) et que la présence des femmes dans les postes à responsabilité est en diminution au cours de ces dernières années ?

Ces différentes statistiques constituent une source d'informations riches et utiles, à disposition des cabinets, des administrations et de toutes les forces vives de la Wallonie notamment lorsqu'ils œuvrent à la réalisation des objectifs stratégiques du [Plan Gender](#). En effet, visibiliser et analyser les différences de genre qui persistent dans les différents domaines de notre vie en société est aussi une question de sensibilisation auprès d'une série d'acteurs, politiques et autres.

Les dix cahiers thématiques sont publiés progressivement entre juillet 2017 et juillet 2018 : marché du travail, emploi du temps, éducation, santé, pauvreté et revenus, participation au pouvoir, à la culture, engagement politique et associatif, violence et perception des discriminations.

Le premier cahier de cette publication sur la situation des femmes et des hommes sur le marché du travail est disponible à cette adresse : <https://www.iweps.be/publication/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-en-wallonie-2017/>

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public (O.I.P) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : www.iweps.be